

Délibération n°2009-07

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf septembre à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant
assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation
légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 12 + 2 proc

Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Michel CORSINI – Sandrine BARRALIS
– Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Jean-Marc BLANIC – Christian DI
MARTINO – Pascale PELLETIER – Fabienne GALLI – Eliane CALDEI-VIDAL –
Béatrice ROZIER

**Objet : Subvention association
Cantaron Voyages**

Absente : Karine DEMAIN

**Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Fabrice FONTAINE
Secrétaire : Pascale PELLETIER**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les associations communales bénéficient d'une aide financière afin d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Une nouvelle association cantaronnaise a été créée le 22 août 2020 (date de la publication au Journal Officiel) dont le but est d'organiser des sorties et des voyages en groupe.

Aussi, Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € à Cantaron Voyages afin qu'elle puisse initier son activité.

LE CONSEIL, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,
- **ACCEPTE** le versement d'une subvention de 300 € à l'association Cantaron Voyages nouvellement créée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 30/09/2020
Qualité : Maire